

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes et il constate le quorum. Il salue la présence de Mme Martine Rioux, secrétaire générale de l'UQAT, ainsi que de son collègue, M. Pierre Labelle.

Les personnes invitées de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) étant arrivées, il est convenu de traiter d'abord le point 3 avant de revenir au point 2.

3. Échanges entourant l'élaboration du plan stratégique de développement de l'UQAT

Mme Martine Rioux et M. Pierre Labelle présentent le bilan préliminaire du Plan de développement 2009-2014 de l'UQAT. Leur présence est également liée aux démarches de consultation en vue de finaliser la prochaine planification de l'établissement, qui couvrira la période 2015-2020.

La présentation touche différents enjeux liés au bilan : la clientèle étudiante, l'enseignement, la recherche, les Premiers Peuples, les territoires ainsi que les personnes et les ressources financières, matérielles et technologiques. Les échanges tournent de façon plus particulière autour de la présence de membres des Premières Nations dans diverses cohortes et de la disponibilité de logements pour eux à Val-d'Or.

Les échanges s'articulent également autour de la mission devant être confiée à l'UQAT au cours des prochaines années. Pour certains membres du conseil d'administration, celle-ci devrait se mouler au développement des milieux. Pour d'autres, l'UQAT devrait miser sur la clientèle qui lui est très spécifique, comme les Premières Nations ou encore les personnes qui y étudient, qui ont un parcours atypique comparativement à d'autres universités.

La formation continue fait l'objet de plusieurs échanges, notamment au regard de la gestion municipale, de la réponse aux besoins de conciliation famille-travail-études à partir des nouvelles technologies ou de la formation ciblée pour les entrepreneurs ou dans les entreprises. La notion d'acceptabilité sociale comme enjeu de développement est également suggérée, de même que la formation s'adressant aux résidentes et résidents du Nord-du-Québec. Les commentaires touchent enfin le développement de programmes d'enseignement et de recherches liés à la forêt de feuillus ou à la valorisation de produits recyclés ou encore à la mise en place de stages en entreprises hors de la région. En dernier lieu, le maintien et le développement de certificats spécialisés sont proposés.

Mme Martine Rioux indique qu'une version préliminaire du prochain plan de développement de l'UQAT devrait être rédigée au cours de l'été. Elle offre aux membres du conseil d'administration l'opportunité de leur en présenter le contenu à compter de l'automne 2014.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Ferron, appuyé par M. Jacques Riopel, d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant le point 15.2 (CULTURAT) à la rubrique Affaires nouvelles et en laissant celle-ci ouverte :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Échanges entourant l'élaboration du plan stratégique de développement de l'UQAT
4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 20 février et information sur les suivis
5. Participation citoyenne : correspondance du FJAT adressée à la Conférence régionale
6. Nomination d'un administrateur pour participer au comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue
7. Création de comités liés au dossier du logement dans la région
8. ~~Approuver une soumission pour l'évaluation du projet TÉVA~~ – POINT REPORTÉ
9. FDR : état de situation
10. Ressources humaines : état de situation
11. Synthèse des échanges avec le directeur régional de Transport Québec
12. Fonds des arts et des lettres
13. Positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel
14. Correspondance
15. Affaires nouvelles
 - 15.1 ~~Projet Entrepreneurs~~ – POINT REPORTÉ
 - 15.2 CULTURAT
 - 15.3 Festival de robotique
16. Levée de la réunion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 20 février et information sur les suivis

IL EST PROPOSÉ par Mme Marianne Gagnon-Bourget, appuyée par Mme Lorraine Barrette, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 20 février 2014 comme libellé en apportant toutefois la correction aux statuts de Mme Lorraine Barrette et de M. Luc Dupuis en page 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés à la suite de cette rencontre :

- Commission sur la ruralité : une proposition sera soumise lors du prochain caucus.
- GIRAT : le protocole d'entente est en préparation et vise l'élaboration d'un plan d'aménagement numérique.
- Planification stratégique régionale (PSR) : la rencontre du 18 mars a eu lieu et la rédaction du produit final est en cours. Une rencontre a eu lieu avec les membres de la Conférence administrative régionale (CAR) la semaine dernière. Une rencontre régionale avec les porteurs de dossier ayant pour but de finaliser leurs engagements pourrait avoir lieu à la fin du mois de mai.
- L'entente touchant les aînés a été signée.

M. Matte ajoute qu'un membre d'une communauté autochtone de la région a manifesté son intérêt à siéger au conseil d'administration de la Conférence régionale. Les échanges vont se poursuivre.

Les membres conviennent de passer aux points 9 (FDR) et 10 (état de situation des ressources humaines).

9. FDR : état de situation

M. Luc Bélisle a déposé la liste des engagements pour 2013-2014 pour le FDR. Il mentionne la présence d'une disponibilité budgétaire supplémentaire de 28 362 \$ par rapport aux prévisions initiales. Celle-ci s'explique notamment par la récupération de certains montants des années antérieures pour des projets qui se sont terminés et qui ont coûté moins cher que prévu. M. Denis Moffet précise que le budget 2014-2015 n'est toujours pas confirmé et qu'il faudra travailler avec les bases du budget 2013-2014. Le quart de ce budget pourra être versé en attendant l'adoption des crédits détaillés 2014-2015 par le gouvernement. Les membres du conseil d'administration conviennent qu'il est possible d'engager dès maintenant des fonds pour certains projets, mais qu'il est nécessaire de faire preuve de prudence.

10. Ressources humaines : état de situation

M. Jean-Maurice Matte précise que M. Patrick Charron va bientôt quitter ses fonctions pour rejoindre les rangs de l'UQAT. Ce dernier tient à remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance qui lui a été accordée depuis trois ans.

Les membres du CA conviennent alors de traiter les points 5, 6 et 7 avant de revenir au point 10 pour le terminer.

5. Participation citoyenne : correspondance du FJAT adressée à la Conférence régionale

Les membres du conseil d'administration accueillent Mmes Anne-Marie Nadeau et Lisyane Morin, respectivement présidente et agente de développement pour le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT). Celles-ci expliquent pourquoi le FJAT compte sur la Conférence régionale afin de poursuivre la collaboration dans le cadre du dossier de la participation citoyenne. Elles expliquent les démarches qui ont été réalisées à ce jour, ce qui permet de saisir l'ampleur des éléments couverts par cette thématique. Les membres du conseil d'administration prennent note que les autres partenaires de l'entente ont confirmé leur contribution.

CONSIDÉRANT que favoriser la participation citoyenne des jeunes est l'un des principaux mandats que le Secrétariat à la jeunesse confie aux forums jeunesse régionaux du Québec et que depuis 2006, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) a développé une expertise dans ce domaine;

CONSIDÉRANT les relations fructueuses qui se sont développées entre le FJAT et les partenaires de l'entente au cours des dernières années et l'importance pour la concertation jeunesse régionale de consolider l'esprit de collaboration existant;

CONSIDÉRANT l'axe de développement des compétences dans la Planification stratégique de développement régional, qui propose de « stimuler l'éducation à la citoyenneté pour favoriser une plus grande participation à la vie sociale et économique de sa communauté »;

CONSIDÉRANT que l'entente se termine en juin 2015 et que la Stratégie d'action jeunesse est en période de transition;

Résolution 023-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Jean, appuyée par M. Luc Dupuis, de :

- contribuer financièrement à l'entente de concertation sur la participation citoyenne des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue pour sa dernière année, soit 2014-2015, ce qui permettra au FJAT et à ses partenaires de clore l'entente en cours;
- investir la somme supplémentaire de 60 000 \$ provenant du Fonds de développement régional à partir du budget 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Dupuis rappelle l'importance de s'assurer qu'il n'y a pas de double facturation dans les ententes pour lesquelles la Conférence régionale s'engage.

6. Nomination d'un administrateur pour participer au comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue

M. Luc Bélisle indique que le rôle de M. Mario Provencher serait de faire le lien entre les membres du caucus et ceux du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT). L'intention sous-jacente à cette nomination vise donc les rapprochements. M. Provencher agirait comme porte-parole au besoin.

Résolution 024-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Barrette, appuyée par M. Arnaud Warolin, de désigner M. Mario Provencher comme représentant de la Conférence régionale au sein du comité Valorisation Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Création de comités liés au dossier du logement dans la région

Mme Gaëlle Derrien présente la démarche régionale en habitation qui pourrait être instaurée au cours des semaines à venir. Elle présente les projets liés à la mise en place de trois comités (Municipalités, Construction et Adaptation), auxquels se rattacherait le comité régional en logement social.

Certains membres du conseil d'administration s'interrogent sur les résultats qui pourront être atteints au regard du dossier du logement social, d'autant plus que la construction s'avère très dispendieuse pour le milieu municipal. M. Bélisle rappelle que l'objectif est d'outiller les municipalités sur les possibilités existantes et que la Conférence régionale avait été interpellée, il y a quelques années, pour intervenir dans le dossier du logement en général. Pour le comité Municipalités, le travail à faire vise à rendre accessible l'information afin d'aider au développement de logements. Pour le comité Construction, il s'agirait de documenter les coûts de construction (mythes ou réalités associées par exemple à la main-d'œuvre). Pour le comité Adaptation, les démarches seraient essentiellement liées à l'aspect concertation, mais les coûts restent à évaluer.

Après échanges, les membres du conseil d'administration conviennent que la Conférence régionale doit continuer à porter le dossier du logement et demandent à Mme Derrien de revenir avec une proposition qui nécessite un réajustement de la stratégie ainsi qu'une suggestion permettant d'utiliser des données comparatives dans le temps.

8. ~~Approuver une soumission pour l'évaluation du projet TÉVA – POINT REPORTÉ~~

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

Comme convenu, les membres du caucus reviennent au point 10 pour finaliser les échanges.

10. Ressources humaines : état de situation (suite)

Le directeur général indique qu'il a confié à Mme Nathalie Dallaire le mandat lié à la mise en œuvre et au suivi de la planification stratégique. Il mentionne que M. Jean-François Turcotte a préparé une fiche qui explique ce qui s'en vient pour la CRRNT au cours des prochains mois.

- CONSIDÉRANT que le dossier des ressources naturelles est très actif à la Conférence régionale;
- CONSIDÉRANT que Mme Nathalie Dallaire sera désormais affectée à la mise en œuvre de la PSR;
- CONSIDÉRANT que M. Patrick Charron quitte l'organisation;
- CONSIDÉRANT les mandats qui sont dévolus à la CRRNT et les dossiers qui sont sur la table de travail ou en devenir;

Résolution 025-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Luc Dupuis, de procéder à l'embauche de deux agents de développement pour composer, avec Jean-François Turcotte, une équipe de trois agents de développement affectés aux dossiers des ressources naturelles et du territoire public et d'utiliser pour ce faire le budget du Programme de développement régional et forestier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un comité de sélection, composé de MM. Luc Dupuis et Luc Bélisle sera constitué. Une autre personne de l'externe reste à déterminer.

11. Synthèse des échanges avec le directeur régional de Transport Québec

M. Jean-Maurice Matte résume les échanges qui ont eu lieu en février dernier avec le directeur régional du MTO, M. Yves Coutu, afin de répondre aux attentes exprimées au sujet de l'entretien hivernal de la route 117. Il interroge par la suite les membres du conseil d'administration au sujet des suites à donner à ce dossier.

Les échanges font ressortir l'importance de continuer à demander l'amélioration de l'entretien de cette route. En ce sens, la Conférence régionale pourra interroger le ministère sur les solutions envisagées et sur quel horizon. Il est donc convenu de se mettre en mode vigilance et en position d'appui à la direction régionale afin qu'elle obtienne les budgets nécessaires à un entretien adéquat et sécuritaire pour cette voie de circulation. Un communiqué de presse sera lancé rapidement, mais au préalable, le directeur régional sera avisé. Après les élections, une correspondance pourra être acheminée au ministre responsable. Ce point pourra également être inscrit à l'ordre du jour d'une rencontre avec la députation régionale.

12. Fonds des arts et des lettres

M. Luc Bélisle présente les recommandations formulées au regard du programme sur les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue par le comité de sélection.

CONSIDÉRANT les objectifs du Fonds des arts et des lettres de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT les recommandations du jury constitué pour l'analyse et l'évaluation des demandes s'appuyant sur les objectifs du programme pour l'année 2013-2014;

Résolution 026-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Johanne Jean, appuyée par Mme Marianne Gagnon-Bourget, d'accepter les recommandations du jury et de procéder au versement de la part de la Conférence régionale prévue à l'entente la liant avec le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les artistes et organismes suivants :

Soutien aux artistes et écrivains professionnels (100 000 \$ pour 8 projets)

- Alexandre Castonguay (Rouyn-Noranda) – Littérature (réalisation d'une murale à partir d'un texte) — Collectif avec Brigitte Toutant – 15 000 \$;
- Astrid Barrette-Tessier (Rouyn-Noranda) – Cinéma et vidéo (réalisation d'un court métrage de fiction) – 15 000 \$;
- Hélène Bacquet (Rémigny) — Théâtre (réalisation d'un spectacle alliant le théâtre et la musique) - 12 000 \$;
- Beatriz Mediavilla Saenz (Rouyn-Noranda) — Cinéma et vidéo (réalisation d'un documentaire) – 12 000 \$;
- Serge Bordeleau (Val-d'Or) — Cinéma et vidéo (réalisation d'un documentaire) - 15 000 \$;
- Alice Pomerleau (Val-d'Or) – Théâtre (création d'un spectacle) — Collectif avec Lise Pichette et Barbara Poirier - 12 000 \$;
- Stéphanie Déziel (Val-d'Or) — Littérature (rédaction de contes pour enfants) - 14 000 \$;
- Nicolas Lauzon (Rouyn-Noranda) – Littérature (rédaction et publication d'un recueil de poésie) - 5 000 \$.

Soutien aux organismes artistiques professionnels (80 000 \$ pour 8 projets)

- Atelier les Mille Feuilles, centre d'art imprimé (Rouyn-Noranda) — Arts visuels (réalisation d'un événement) - 10 000 \$;
- Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue (Rouyn-Noranda) — Arts visuels (présentation de la 7^e biennale d'art performatif de Rouyn-Noranda) - 10 000 \$;
- Festivals illimités (Rouyn-Noranda) Musique (réalisation de la 10^e édition du Festival des Guitares du Monde en Abitibi-Témiscamingue) - 10 000 \$;
- Roche papier théâtre (Rouyn-Noranda) – Théâtre (création d'une pièce - 10 000 \$);
- Festival de contes et légendes en Abitibi-Témiscamingue (Val-d'Or) – Littérature (réalisation de capsules web) - 10 000 \$
- La troupe de théâtre « Les Zybrides » — Rouyn-Noranda — Théâtre (développement et mise en œuvre d'une planification stratégique - 10 000 \$);
- Agora des Arts (Rouyn-Noranda) – Théâtre (consolidation des activités de développement et de sensibilisation du jeune public) - 10 000 \$;
- Les Voisins d'en haut (Saint-Eugène-de-Guigues) – Théâtre (consolidation de la structure administrative et renforcement du plan promotionnel de l'organisme) - 10 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel

M. Luc Bélisle présente le projet de positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel. Il indique que l'objectif visé touche les rapprochements avec le milieu des transformateurs.

CONSIDÉRANT que les objectifs de la Stratégie de positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel cadrent avec les priorités de développement agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue est sollicitée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour agir à titre d'organisme régional afin de signer la convention de partenariat et assumer les rôles et responsabilités qui y sont spécifiés;

CONSIDÉRANT que la Stratégie de positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel est complémentaire au Volet 4 du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture;

CONSIDÉRANT que des projets financés par le Volet 4 sont en lien avec les objectifs de la Stratégie de positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel;

CONSIDÉRANT que les montants disponibles avec la convention de partenariat sont limités en regard des mandats à réaliser;

CONSIDÉRANT l'opportunité de développer une cohérence accrue des actions et éviter des doublons;

027-14-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par Mme Jacline Rouleau :

- d'autoriser le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue à signer la convention de partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre de la Stratégie de positionnement des aliments québécois sur le marché institutionnel;
- de rencontrer, avec le MAPAQ, les promoteurs des projets soumis au Volet 4 du Programme régional de soutien au développement de l'agriculture pour convenir des arrangements à faire entre les projets;
- de mettre sur pied un comité visant à coordonner les actions devant mener au dépôt des livrables prévus à la convention de partenariat;
- de spécifier au MAPAQ que la signature de cette convention n'engage en aucune façon la Conférence régionale à être maître d'œuvre de la réalisation du plan d'action qui sera déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Bélisle précise que c'est Mme Sarah Charbonneau qui portera ce dossier à son retour de congé de maternité. Entretemps, il sera nécessaire de confier le mandat à un consultant, qui sera basé dans les locaux du MAPAQ.

14. Correspondance

Les membres du conseil d'administration sont invités à prendre connaissance des principales correspondances reçues.

15. Affaires nouvelles

15.1 ~~Projet-Entrepreneurs~~ – POINT REPORTÉ

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

15.2 CULTURAT

Les administratrices et administrateurs sont informés de la demande formulée par Tourisme Abitibi-Témiscamingue, qui souhaite inscrire la démarche CULTURAT à un concours international devant avoir lieu à Mexico. Le directeur général apporte les précisions justifiant la demande formulée à la dernière minute par l'organisme. Interrogés sur le soutien à la candidature de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, les membres du conseil d'administration disent éprouver un malaise, notamment en raison du peu de réalisations pouvant être associées à ce jour à CULTURAT.

M. Bélisle demande l'ajout d'un point pour le festival de robotique.

15.3 Festival de robotique

Le directeur général présente les bons résultats obtenus par la région lors de sa participation au Festival de robotique de Montréal. Deux des trois équipes de la région qui y ont participé sont revenues avec un prix. L'équipe de 5^e-6^e année de l'école alternative Papillon d'Or de Val-d'Or a obtenu la première position, ce qui l'amènera à représenter l'Abitibi-Témiscamingue et la province aux finales internationales qui auront lieu à Toronto en juin prochain. L'équipe de 6^e année de l'école La Source a quant à elle remporté le prix Persévérance. La belle attitude de l'équipe de 5^e-6^e année de l'école de Nédélec est soulignée. Pour leur part, Mme Josée LeBlanc ainsi que M. Éric Cadieux, responsable régional de Réunir réussir, ont remporté le prix Implication exceptionnelle pour avoir contribué à faire une plus grande place à la robotique dans les écoles de la région.

16. Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h.